



Communiqué de presse

“Accélérez votre innovation végétale !”

VEGEPOLYS VALLEY lance la 7ème édition de son concours dédié aux start-up

Candidatures en ligne, à transmettre jusqu'au 15 novembre 2022

Le 19 septembre 2022 - VEGEPOLYS VALLEY lance la 7ème édition de son concours dédié aux innovations qui irriguent la production et les usages du végétal de demain. Le Pôle de compétitivité reccueillera les candidatures des jeunes entreprises françaises (en cours de création ou moins de 18 mois) jusqu'au 15 novembre 2022.

Le 9 décembre, le jury attribuera cinq prix dotés d'aides de 10 000€, doublées d'un accompagnement opérationnel et stratégique.

Une nouveauté cette année : l'attribution d'un prix Limagrain qui récompensera un outil ou service particulièrement innovant.

Pour cette 7ème édition, les porteurs de projets sont invités à explorer sept thèmes phares liés à :

La production de végétaux :

- Nouvelles technologies pour les productions végétales : Produits ou services utilisant les nouvelles technologies (numérique, robotique, imagerie, big data, agriculture connectée...) au service d'une production végétale plus performante et plus respectueuse de l'environnement.
- Innovation variétale et performances des semences et plants : Méthodologie accélérant la sélection, process favorisant la qualité des semences et des plants...
- Santé du Végétal : Nouveaux concepts de produits de protection ou de biostimulation, outils pour améliorer leur efficacité, méthode de détection des pathogènes...

L'usage de végétaux :

- Végétal urbain : Produits ou services pour la production de végétaux alimentaires ou le développement de végétaux en ville.
- Nutrition-Prévention-Santé, Bien-Être, Cosmétique : Développement d'ingrédients ou de produits d'origine végétale à visée nutrition-prévention-santé, cosmétique, bien-être ou services associés.

- Végétal pour l'alimentation humaine et animale : Nouveaux aliments à base de végétaux, nouveaux process de transformation, de conservation, de valorisation des co-produits, ou améliorant la qualité des produits, nouveaux services...
- Agromatériaux et Biotransformation : Nouvelles applications du végétal et des co-produits végétaux...

Jeudi 8 décembre, 12 candidats présélectionnés bénéficieront d'une journée d'accompagnement collective durant laquelle ils se prépareront à l'étape finale programmée le lendemain, vendredi 9 décembre. Ils défendront alors leur projet, le temps d'un « pitch » de 5 minutes devant le jury composé d'experts et de partenaires du concours.

Cécile Abalain, Directrice Technique Innovation de VEGEPOLYS VALLEY détaille les critères qui permettront de départager les dossiers : *“Les projets seront sélectionnés selon leur caractère innovant, la pertinence de leur proposition pour la production ou les usages du végétal, ainsi que leur potentiel économique et leur faisabilité. De plus, comme une start-up est avant tout un projet humain, la crédibilité de l'équipe candidate sera également un critère essentiel. Enfin, les candidats devront être capables de présenter leur initiative de manière percutante afin de séduire le jury.”*

Des aides financières et un réseau mobilisé pour accompagner les lauréats

Les lauréats seront récompensés de cinq prix, dotés d'aides de 10 000€ assorties d'un accompagnement opérationnel et stratégique de VEGEPOLYS VALLEY (adhésion gratuite pour 2023, espace dédié sur le stand du Pôle à l'occasion de salon, prestations de communication, accès aux labels Agri'O et hi-France, soutien à la préparation de levée de fonds...).

Le concours prévoit également des suivis spécifiques proposés par les partenaires : Angers Technopole, le réseau des technopoles bretonnes, l'incubateur BUSI by Clermont Auvergne Innovation.

Si l'innovation est liée à un objet connecté, 3 mois d'abonnement « maker » incluant une réunion de conseil gratuite (accès au coworking et au parc de prototypage - sur réservation) seront offerts par WE Network (limité à 2 dotations).

Le Lauréat du Prix Limagrain bénéficiera quant à lui, en cas d'intérêt, d'un accompagnement du groupe pouvant comporter : expertise technique et marché, collaboration avec filiales du groupe, coaching, lien avec les agriculteurs de la coopérative...

D'autres formes d'accompagnement pourront être proposées : parrainage d'entrepreneurs du réseau, support des banques partenaires, comité d'investisseurs pour levée de fonds...

Un soutien financier et stratégique qui constitue un véritable tremplin pour une jeune entreprise

Lancé en 2016, le challenge a d'ores et déjà permis de booster les projets de 24 jeunes pousses.

En décembre 2021, [“Blue & Pastel, le rêve bleu”](#) figurait parmi les trois lauréats de la 6ème édition du concours. La société implantée à Villers-sur-Mer, dans le Calvados, bénéficiait d'une adhésion au pôle comportant l'accompagnement du pôle sur le montage de ses projets d'innovation et d'une aide financière de 10 000 € pour développer une filière dédiée au “Pastel teinturiers”.

Aurore Cottrel, co-fondatrice de l'entreprise, explique :

“Blue Pastel est née de la collaboration de deux agriculteurs qui avaient besoin de diversifier

leur production. Nous avons mis au point un procédé industriel d'extraction afin de produire un pigment bleu, français, naturel et durable. En 2023, nous avons pour objectif de produire une tonne de ce pigment, notamment pour le secteur du luxe (textile, cosmétique...).

Au-delà du soutien financier qui a accéléré notre démarche R&D, la reconnaissance de Vegepolys Valley a été un véritable tremplin pour notre projet. Obtenir le label d'un pôle de compétitivité mondial témoigne de notre légitimité et constitue un véritable atout lors de nos échanges avec des grands comptes et des investisseurs. Nous avons également bénéficié d'une belle mise en valeur sur des salons tels que le Sival ou le congrès IHC.

Le meilleur conseil que je pourrais donner à des candidats potentiels, c'est de conserver leur authenticité car les membres du jury sont particulièrement attentifs au facteur humain et à la passion qui se dégage d'un projet."